

Commune de Chazelles-sur-Lavieu

Compte rendu du conseil municipal du 03 juillet 2020

Secrétaire de séance : Mehdi ZOUAOUI

Absent excusé : Bruno CHANAL représenté par Bruno LOUBATIERE

1/ Election du Maire :

Candidat : Christiane BRUN-JARRY

Vote : Christiane BRUN-JARRY 10 voix 1 Blanc

Christiane BRUN-JARRY est élue Maire.

2/Délibération fixant le nombre des adjoints :

Madame le Maire propose au conseil municipal de fixer ce nombre à 3 (maximum autorisé).

Vote : 11 pour 0 abstention 0 contre

3/ élection des adjoints :

- 1^{er} adjoint : Le seul Candidat est Bruno LOUBATIERE.

Vote : Bruno LOUBATIERE 11 voix

Bruno LOUBATIERE élu 1^{er} adjoint.

- 2^{ème} adjoint : Les candidats sont Emilie AFFASSI, Fabrice TRABET et Mehdi ZOUAOUI.

Vote : Emilie AFFASSI 6 voix Fabrice TRABET 4 voix Mehdi ZOUAOUI 1 voix

Emilie AFFASSI élue 2^{ème} adjointe.

- 3^{ème} adjoint : Les candidats sont Jean Claude GENE BRIER et Fabrice TRABET.

Vote : Jean Claude GENE BRIER 6 voix Fabrice TRABET 5 voix

Jean Claude GENE BRIER élu 3^{ème} adjoint.

PV des élections clos à 20h39.

4/ Nomination d'un conseiller municipal délégué.

Madame le Maire rappelle que l'élection des conseillers municipaux délégués intervient par scrutin secret dans les mêmes conditions que celle du Maire et des adjoints.

Après la proposition de madame le Maire de nommer un conseiller municipal délégué les candidats sont : Sylvie SIEWIERSKI, Mehdi ZOUAOUI.

Vote : Sylvie SIEWIERSKI 6 voix Mehdi ZOUAOUI 5 voix

Sylvie SIEWIERSKI élue conseillère municipale déléguée.

5/Montant des indemnités des élus.

L'enveloppe globale brute est de 2146,94€.

L'indemnité prévue pour la conseillère municipale déléguée est de 6% de l'indice brut terminal de la Fonction Publique soit 233,36€ brut. Cette indemnité sera prise sur l'enveloppe globale, les indemnités du Maire et des adjoints seront donc diminuées.

Madame le Maire demande donc au conseil d'accepter la baisse de son indemnité. Après délibération cette baisse est acceptée à l'unanimité (vote : 11 pour).

Les indemnités seront donc les suivantes : Maire 933.45€ brut Adjoint 326,71€ brut.

6/Choix du délégué communautaire :

Dans les communes de moins de 1000 habitants, la réglementation prévoit que les délégués communautaires sont dans l'ordre du tableau à savoir le Maire titulaire et le 1^{er} adjoint suppléant.

Christiane BRUN-JARRY titulaire pour représenter la commune au conseil communautaire et Bruno LOUBATIERE suppléant.

7/ Choix du Délégué au SIEL : Christiane BRUN-JARRY Titulaire – Jean-Claude GENE BRIER Suppléant.

8/ Choix du délégué ADTHF : - Pas de volontaire.

9/Choix du délégué AGEDI : Christiane BRUN-JARRY.

10/SICHAGU nomination des membres de Chazelles-Sur-Lavieu.

Les 3 membres du conseil siégeant au SICHAGU sont : Bruno LOUBATIERE, Elodie De RAFFIN DOURNY, Medhi ZOUAOUI. Une liste de 4 personnes a été dressée comme possible membres désignés non élus. Nous attendons leurs réponses pour confirmer la liste définitive des membres du syndicat représentant la commune.

11/CCAS Nomination des membres du conseil municipal :

Madame le Maire préside le CCAS. Les 4 autres membres du conseil siégeant au CCAS sont : Sylvie SIEWIERSKI, Elodie De RAFFIN DOURNY, Bruno CHANAL, Rémi VEGARA. Là aussi une liste de personnes non membres du conseil a été dressée pour compléter les membres du CCAS.

12/Proposition de la liste à la CCID.

La liste de 24 noms proposée par Madame le Maire a été validée à l'unanimité par le conseil.

13/ Votes des taxes :

A l'unanimité les membres du conseil ont décidé de ne pas augmenter les taxes communales pour l'année 2020.

14/ Revalorisation des loyers au 1^{er} janvier 2020 :

A l'unanimité le conseil a décidé d'appliquer pour 2020, l'indice INSEE de revalorisation soit 0,92%.

Fin de séance 22h15.

Date du prochain Conseil Municipal : lundi 27 juillet 2020 à 20 heures.